

## Des accusations sont déposées contre la MMA et trois autres personnes

Écrit par L'actualité  
Mardi, 13 Mai 2014 02:16 -

---

MONTREAL – Des accusations ont été déposées contre trois personnes et la compagnie Montréal Main and Atlantic (MMA) à la suite de la tragédie du 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic ayant coûté la vie à 47 personnes, a annoncé le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), lundi soir.

Thomas Harding, Jean Demaître, Richard Labrie et la MMA font face à 47 chefs d'accusation de négligence criminelle ayant causé la mort.

Ils sont passibles d'une peine maximale d'emprisonnement à perpétuité, a indiqué le porte-parole du DPCP, René Verret, en entrevue avec La Presse Canadienne.

«L'analyse de la preuve des policiers par le procureur explique ces accusations criminelles. C'est une analyse qui a pris un certain temps, car c'était très complexe. On prétend être en mesure de démontrer que ces gens-là ont été criminellement négligents», a-t-il ajouté.

Les trois accusés ont été arrêtés en fin de journée par des policiers. Ils comparaîtront, mardi après-midi, au palais de justice à Lac-Mégantic.

Tom Harding était l'ingénieur de la locomotive du convoi qui a déraillé et explosé au coeur de Lac-Mégantic. Quelques jours après le drame, le patron de la MMA, Edward Buckhardt, l'avait accusé d'être en partie responsable de la tragédie et l'avait suspendu. M. Buckhardt soutenait que M. Harding n'avait pas appliqué tous les freins à main qu'il aurait dû actionner.

Richard Labrie était le contrôleur ferroviaire, alors que M. Demaître était contrôleur de l'exploitation. «Ils travaillaient pour l'entreprise et ils avaient un rôle important, selon nous. Je ne peux en dire davantage, car on se garde la réserve de ne pas commenter les faits davantage», a indiqué M. Verret.

Le DPCP n'a pas voulu s'avancer quant à la possibilité que d'autres accusations soient déposées au cours des prochains jours. L'enquête est toujours en cours par les policiers,

## Des accusations sont déposées contre la MMA et trois autres personnes

Écrit par L'actualité  
Mardi, 13 Mai 2014 02:16 -

---

s'est-on contenté de dire.

M. Verret a expliqué que l'annonce des accusations, lundi en milieu de soirée, fait suite à une longue journée de procédures, marquée par des échanges notamment avec les familles des disparus.

«Nous avons eu beaucoup à faire aujourd'hui, nous avons demandé des mandats d'arrêt contre les trois individus et une sommation pour la compagnie. Après avoir arrêté les trois personnes, nous voulions aussi avertir les familles de Lac-Mégantic avant de rendre le tout public», a-t-il indiqué.

La Sûreté du Québec a confirmé en soirée qu'elle avait procédé à l'arrestation des trois individus plus tôt en après-midi et en début de soirée.

Ce sont des agents du service des enquêtes sur les crimes contre la personne qui ont mené cette opération.

La mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy-Laroche, s'est montrée laconique, se contenant de prendre acte des accusations déposées.

La ministre fédérale des transports, Lisa Raitt, a réagi au dépôt des accusations. «J'aimerais remercier la Sûreté du Québec pour leur enquête. Je comprends que ceci est une période difficile pour les gens qui sont affectés par cette tragédie», a-t-elle indiqué dans une courte déclaration.

En janvier, les actifs de la MMA ont été vendus pour 14,25 millions de dollars américains aux enchères à l'entreprise Railroad Acquisition Holdings LLC, affiliée au groupe new yorkais, Fortress Investment.

Réactions à Lac-Mégantic

## Des accusations sont déposées contre la MMA et trois autres personnes

Écrit par L'actualité  
Mardi, 13 Mai 2014 02:16 -

---

Les plaies sont toujours vives dans la communauté de Lac-Mégantic, rapporte Karine Blanchette, une employée du Musi-Café qui a perdu plusieurs amis et collègues dans la tragédie. Si elle salue ce développement judiciaire, elle affirme du même souffle que rien ne pourra effacer les événements de juillet 2013.

«Qu'il y ait des accusations criminelles, je crois que c'est important. Enfin, il y a une justice. Mais ça ne nous ramènera pas les gens que nous avons perdus et notre patrimoine. La pollution dans notre environnement va aussi demeurer. Quant au conducteur, j'ai de la frustration, mais aussi de la compassion. Il travaillait pour une compagnie de broche à foin, il a ce drame-là sur la conscience», a-t-elle indiqué lors d'un entretien après l'annonce du dépôt des accusations.

Elle estime que les autorités n'en font pas assez pour empêcher qu'une autre tragédie survienne au Québec.

«Même si les gens peuvent être tannés d'entendre parler de Lac-Mégantic, je veux dire aux Québécois que ce qui s'est passé peut encore se dérouler un peu partout. Les citoyens ne doivent plus accepter que les matières dangereuses passent dans le milieu de leur ville», a-t-elle ajouté.

Cet article [Des accusations sont déposées contre la MMA et trois autres personnes](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [Des accusations sont déposées contre la MMA et trois autres personnes](#)